

Travailler plus pour gagner plus : le PACTE de NDiaye pour bloquer nos salaires !



La FSU-SNUipp 38 décrypte les consignes des IEN

Courriel adressé directement à l'ensemble des personnels de la circonscription - AUCUN TRANSFERT NECESSAIRE

copie pour information à Mesdames les principales de collège de la circonscription de XXX

Mesdames et messieurs les enseignants,

La mise en œuvre des mesures nouvelles en cycle 3, et particulièrement pour la classe de 6ème, se fera dès la rentrée 2023 et doit nous mobiliser collectivement afin de répondre au plus près des besoins des élèves, notamment en ce qui concerne l'heure hebdomadaire de consolidation ou d'approfondissement.

Cette nouvelle heure permettra aux élèves de 6ème de bénéficier de sessions dédiées au travail de compétences clés en français ou en mathématiques. Dans ce cadre, votre expertise professionnelle est sollicitée, en complémentarité des équipes disciplinaires des établissements notamment de français et de mathématiques.

Afin que les cheffes d'établissement de notre circonscription puissent construire ces dispositifs et remplir pleinement les objectifs fixés, **il est essentiel que nous puissions recenser dès aujourd'hui ceux d'entre vous qui sont prêts à s'engager dès la rentrée prochaine.**

A ce jour, je peux vous indiquer que :

- la participation des professeurs des écoles sera financée, soit en mobilisant l'enveloppe d'HSE (heures supplémentaires), soit dans le cadre des possibilités d'intervention qui seront ouvertes par l'exercice de missions nouvelles au titre du Pacte (dont les modalités seront précisées au terme du cycle de concertation). Des échanges de service entre enseignants du premier et du second degré, dans le cadre de leurs obligations de service, pourront également être mis en œuvre au vu des objectifs pédagogiques poursuivis ;
- les personnels à temps partiel ont la possibilité d'intervenir sur leur jour libéré ;
- les interventions le mercredi matin feront l'objet d'une concertation entre la circonscription et les collèges afin de pouvoir articuler ce nouveau dispositif avec les 18 heures de formations (animations pédagogiques / constellations).

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre disponibilité en complétant et retournant le tableau ci-joint avant les congés de printemps.

Les enseignants volontaires seront recontactés durant la période 5 afin de finaliser l'organisation de ce dispositif.

Vous remerciant par avance pour toute l'attention portée au présent courriel et pour votre engagement au service de la réussite de tous nos élèves et,

Restant à votre écoute, Bien cordialement

SISIS!

La transparence, c'est la confiance;-)

Auteur inconnu
28/03/2023 10:28

Comme si cela allait résoudre les difficultés !

La totalité des organisations syndicales y sont opposées.

Auteur inconnu
28/03/2023 09:32

Ou comment caresser dans le sens du poil...

Auteur inconnu
28/03/2023 09:33

Et recevoir les primes afférentes, tout comme les IEN...

Auteur inconnu
28/03/2023 10:30

N'y allez pas !! les heures sup sont moins bien payées que les heures normales. Il faut

Auteur inconnu
28/03/2023 09:41

Une HSE de PE est payée 8 euros de moins que pour un prof !!

Auteur inconnu
28/03/2023 09:43

Une concertation où tout est décidé à l'avance, ça s'appelle une mascarade

Auteur inconnu
28/03/2023 09:44

Ben voyons !

Auteur inconnu
28/03/2023 09:45

Et oui, ça va être compliqué pour les collègues à 4,5 jours... Les PE sont ceux qui travaillent le plus en Europe !

Auteur inconnu
28/03/2023 09:50

Moins d'élèves par classe. De meilleurs salaires !

Auteur inconnu
28/03/2023 09:52

Syndiquez-vous à la FSU-SNUipp 38 !

Auteur inconnu
28/03/2023 09:57